



LORIENT

AGGLOMÉRATION

Oiseaux d'eau et paludicoles de la rade de Lorient

Rapport de synthèse 2019-2020
Novembre 2020



Introduction



La rade de Lorient est reconnue comme Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux. Cette importance a justifié la désignation d'un site Natura 2000 "Rade de Lorient" - Zone de Protection Spéciale (ZPS) au titre de la Directive "Oiseaux" sur une partie du littoral des communes de Locmiquélic, Riantec, Plouhinec et Gâvres.

Lorient Agglomération a été désignée opérateur local pour l'animation du site Natura 2000 en 2006. Le site Natura 2000 bénéficie d'un document d'objectifs qui a été approuvé en février 2007. La fiche action B3-1 "Amélioration des connaissances : suivi et confirmation de la présence de certaines espèces d'oiseaux" prévoit la mise en place de suivi de l'avifaune (p.54 du tome II du DOCOB). Le document d'objectifs est en phase d'animation c'est-à-dire de mise en œuvre des actions.

Ce site Natura 2000 est fractionné en trois parties, le marais de Pen Mané, la Petite Mer de Gâvres et les étangs de Kervran et Kerzine, et correspond aux secteurs accueillant les principales concentrations d'oiseaux d'eau ou des espèces à enjeux de conservation à l'échelle de la Rade de Lorient, sur la base des informations disponibles au moment de la désignation de la ZPS. Ces sites n'assurent néanmoins pas la fonctionnalité du site pour les populations d'oiseaux, qui exploitent d'autres sites en fonction du cycle de marée ou des saisons.



Lorient Agglomération a commandé à Bretagne Vivante un diagnostic de l'avifaune de la Rade de Lorient. Il s'agit de synthétiser et analyser les informations collectées par de nombreux bénévoles de l'association ou non, des agents de Lorient Agglomération, de la commune de Locmiquélic et de l'Office Français de la Biodiversité pour actualiser les connaissances, préciser les enjeux et les états de conservation des espèces dans la Rade.

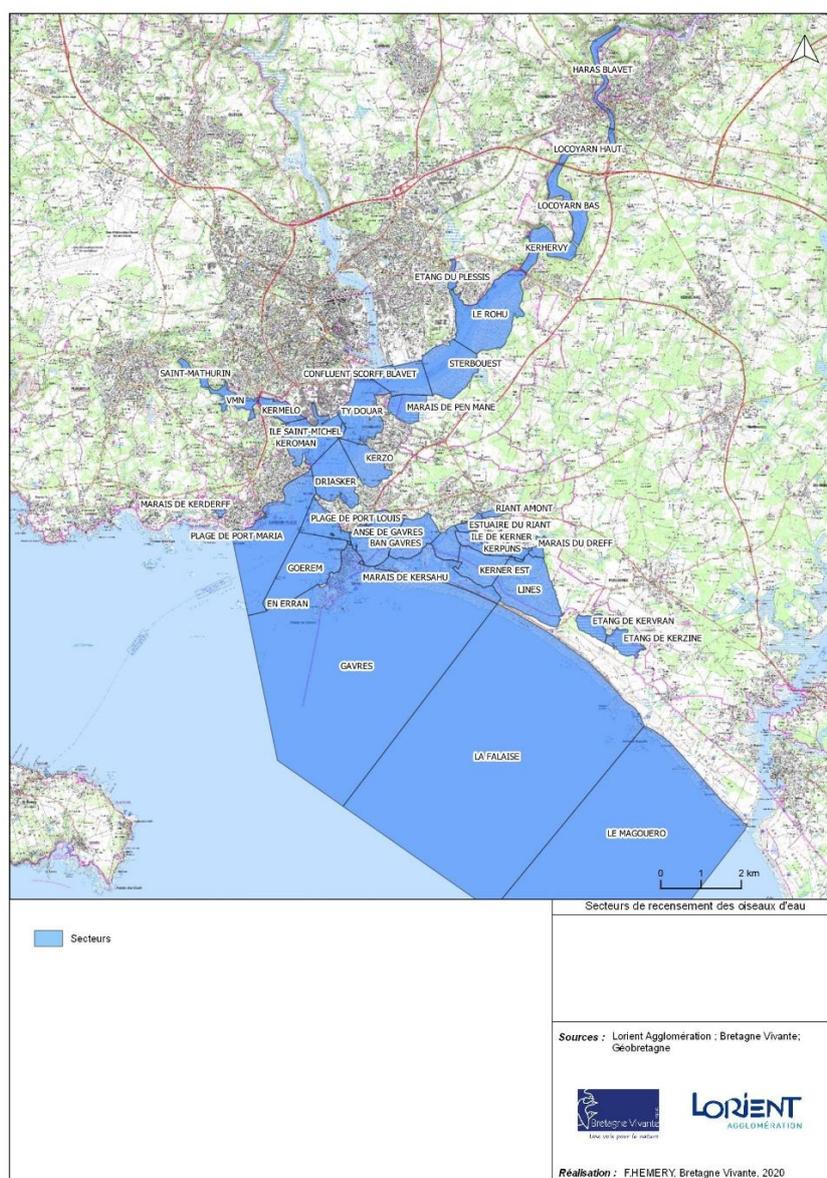
Cette synthèse présente le bilan des suivis réalisés du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020.

Oiseaux d'eau migrants et hivernants

Le terme oiseaux d'eau regroupe les oiseaux qui fréquentent les zones humides ou les milieux aquatiques. Il est composé des anatidés, grèbes, ardéidés, busard des roseaux, rallidés, limicoles et laridés.

Cette synthèse utilise plusieurs sources d'informations : des données collectées sans protocole par des observateurs bénévoles, portant sur une ou plusieurs espèces, le plus souvent sur une partie de la Rade, des résultats de recensements plus systématiques où toutes les espèces sont dénombrées sur une partie de la Rade (par exemple les suivis de la Petite Mer de Gâvres réalisés à la demande de Lorient Agglomération) ou tout le site comme à la mi-janvier. Pour réaliser les tableaux de synthèse suivants, on retient pour chaque espèce l'effectif maximal mentionné par ces diverses sources d'information au cours de la période considérée.

Au total, 93 espèces observées au cours de l'année en Rade de Lorient pour un total de 19.600 individus.



SECTEURS DE RECENSEMENT DES OISEAUX

Anatidés et foulque

22 espèces et une sous-espèce (Bernache cravant à ventre pâle – *B. b. hrota*) ont été observées pour un total de 5 325 individus (somme des effectifs maximaux). Les espèces les plus abondantes sont la Bernache cravant (3 394), le Canard siffleur (533) et la Foulque macroule (360 individus).

Espèce	Effectif maximum annuel	Espèce	Effectif maximum annuel
Bernache cravant	3 394	Foulque macroule	360
Bernache cravant à ventre pâle	2	Fuligule milouin	4
Bernache du Canada	4	Fuligule milouinan	2
Canard chipeau	12	Fuligule morillon	9
Canard colvert	185	Harle huppé	5
Canard pilet	6	Macreuse brune	21
Canard siffleur	533	Macreuse noire	233
Canard souchet	25	Oie cendrée	32
Cygne chanteur	1	Sarcelle d'été	6
Cygne noir	1	Sarcelle d'hiver	125
Cygne tuberculé	61	Tadorne de Belon	301
Eider à duvet	3		



Bécasseau variable



Tadorne de Belon



Pluvier argenté



Canard pilet & Foulques macroule

Limicoles

Ces petits échassiers représentent un peu plus de la moitié des oiseaux dénombrés dans la Rade avec 32 espèces pour un total de 10 956 individus. Les espèces les plus abondantes sont le Bécasseau variable (4 777), le Pluvier doré (1 200), le Pluvier argenté (1 170) et le Grand gravelot (1 000).

Espèce	Effectif maximum annuel	Espèce	Effectif maximum annuel
Avocette élégante	8	Chevalier guignette	10
Barge à queue noire	74	Chevalier sylvain	2
Barge rousse	35	Combattant varié	2
Bécasseau cocorli	4	Courlis cendré	402
Bécasseau de Bonaparte	1	Courlis corlieu	67
Bécasseau maubèche	90	Échasse blanche	34
Bécasseau minute	4	Grand Gravelot	1 000
Bécasseau sanderling	450	Gravelot à collier interrompu	47
Bécasseau variable	4 777	Huîtrier pie	322
Bécasseau violet	2	Petit Gravelot	3
Bécassine des marais	25	Phalarope à bec large	1
Bécassine sourde	1	Pluvier argenté	1 170
Chevalier aboyeur	20	Pluvier doré	1 200
Chevalier arlequin	1	Pluvier fauve	1
Chevalier culblanc	8	Tournepierre à collier	440
Chevalier gambette	90	Vanneau huppé	665

Divers

Cette catégorie très hétéroclite regroupe 39 espèces pour un total de 3 317 individus. Certaines espèces sont des oiseaux marins (Fou de Bassan, Guillemot de Troïl, Pingouin torda par exemple) qui fréquentent la frange côtière pour lesquels les observations réalisées depuis la côte sont peu adaptées pour révéler leur réelle abondance. D'autres espèces n'ont pas fait l'objet de recensement adapté à leur biologie cette année. Ainsi, les goélands et mouettes hivernants ont-ils été dénombrés en journée à la mi-janvier, alors que des effectifs plus élevés viennent en dortoir en fin de journée dans la Rade.

Espèce	Effectif maximum annuel
Aigrette garzette	107
Bihoreau gris	2
Butor étoilé	1
Cigogne noire	2
Cormoran huppé	16
Crabier chevelu	1
Fou de Bassan	40
Goéland à bec cerclé	2
Goéland argenté	1 111
Goéland brun	41
Goéland cendré	20
Goéland leucophée	1
Goéland marin	54
Grand Cormoran	161
Grande Aigrette	2
Grèbe à cou noir	98
Grèbe castagneux	34
Grèbe esclavon	5
Grèbe huppé	42
Grèbe jougris	1

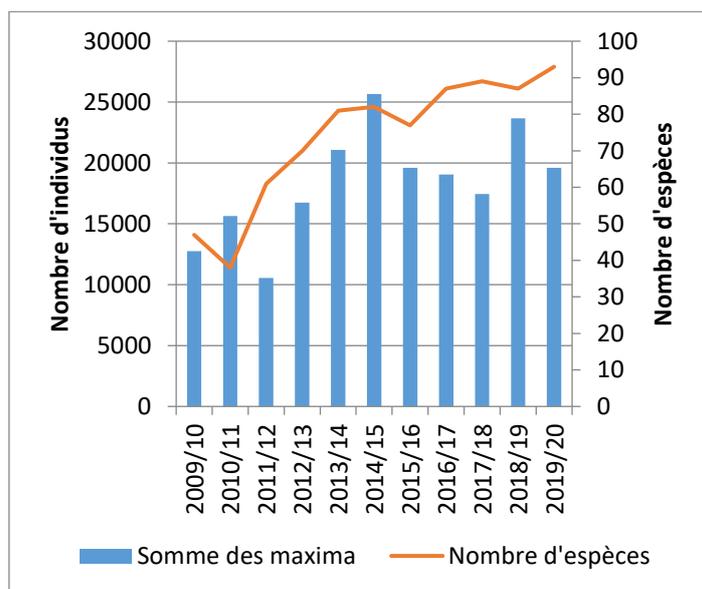
Espèce	Effectif maximum annuel
Guifette noire	2
Guillemot de Troïl	70
Héron cendré	91
Héron garde-boeufs	175
Ibis falcinelle	1
Ibis sacré	5
Marouette de Baillon	1
Mouette mélanocéphale	104
Mouette pygmée	1
Mouette rieuse	700
Mouette tridactyle	1
Pingouin torda	4
Plongeon à bec blanc	1
Plongeon catmarin	39
Plongeon imbrin	2
Spatule blanche	78
Sterne caugek	97
Sterne naine	4
Sterne pierregarin	200



Pluviers dorés

Évolution des oiseaux migrateurs et hivernants

Comme indiqué précédemment, pour chaque espèce d'oiseaux d'eau ou marin, on retient l'effectif maximum observé dans la zone fonctionnelle de la Rade de Lorient au cours de l'année. Depuis l'année 2009/10, la pression d'observation a augmenté et les outils de collecte des données se sont améliorés, ce qui explique l'augmentation du nombre d'espèces observées et de la somme des effectifs maximaux des différentes espèces. À partir de 2013-2014, les effectifs sont relativement stables, avec des variations selon les années, tandis que le nombre d'espèces continue à croître, atteignant un maximum de 93 espèces en 2019-2020. Sur la période de 10 ans, 120 espèces ont été observées au total. Avec un total de 19.595 individus et 93 espèces, l'année se situe dans la moyenne des sept dernières années.

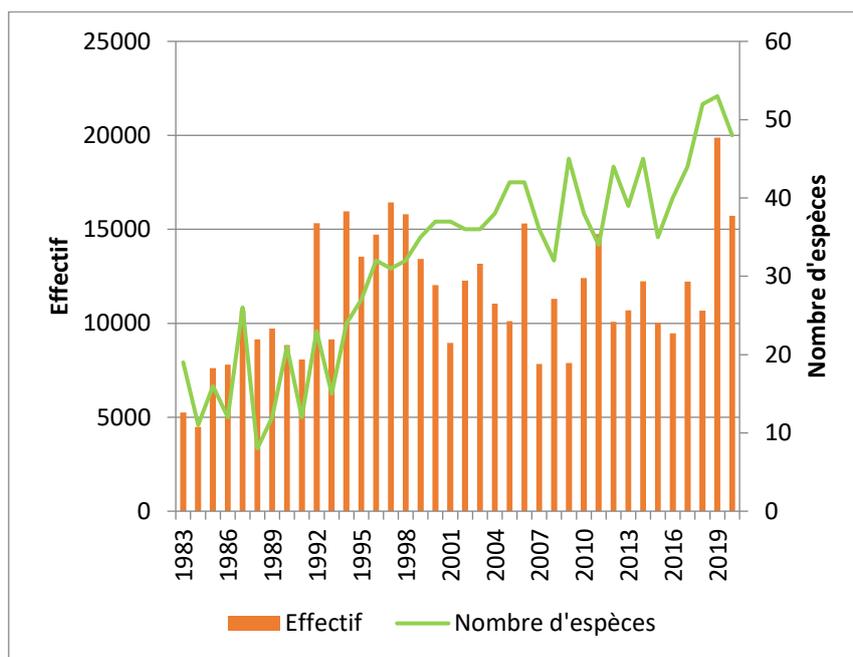


Barges rousses et Pluviers argentés

Évolution des effectifs au mois de janvier

Les oiseaux d'eau font l'objet d'un recensement chaque année à la mi-janvier au niveau international, ce qui permet d'estimer l'abondance et la répartition des populations.

Ce recensement a commencé au début des années 1980 en rade de Lorient, focalisé sur les anatidés, foulques et limicoles. Le nombre d'espèces prises en compte a augmenté à partir de 1994, intégrant progressivement plongeurs, grèbes, échassiers, laridés. Un maximum d'abondance est atteint au milieu des années 1990, autour de 15 000 oiseaux dénombrés en simultanément à la mi-janvier. Ce niveau est à nouveau atteint en 2019 et 2020.



Répartition en janvier

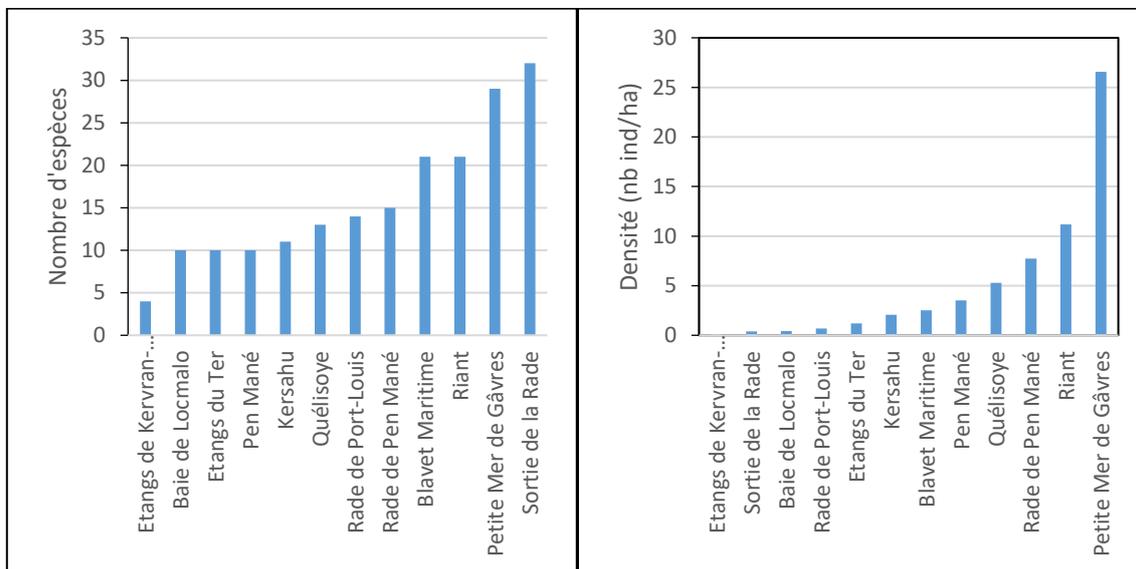
Il y a eu un seul dénombrement réalisé sur l'ensemble de la rade de Lorient le 11 janvier 2020. Les résultats sont généralement regroupés en 12 entités spatiales : Blavet maritime, marais de Pen Mané, rade de Pen Mané, rade de Port-Louis, Quélisoye, étangs du Ter, baie de Locmalo, Riant, Petite Mer, étangs de Kervran-Kerzine, Kersahu et sortie de Rade.

Ce dénombrement mobilise cinq à six équipes ce qui permet de couvrir l'ensemble des sites de manières quasi simultanée, soit environ deux à trois heures. Le comptage débute environ deux heures et demi avant la basse mer.

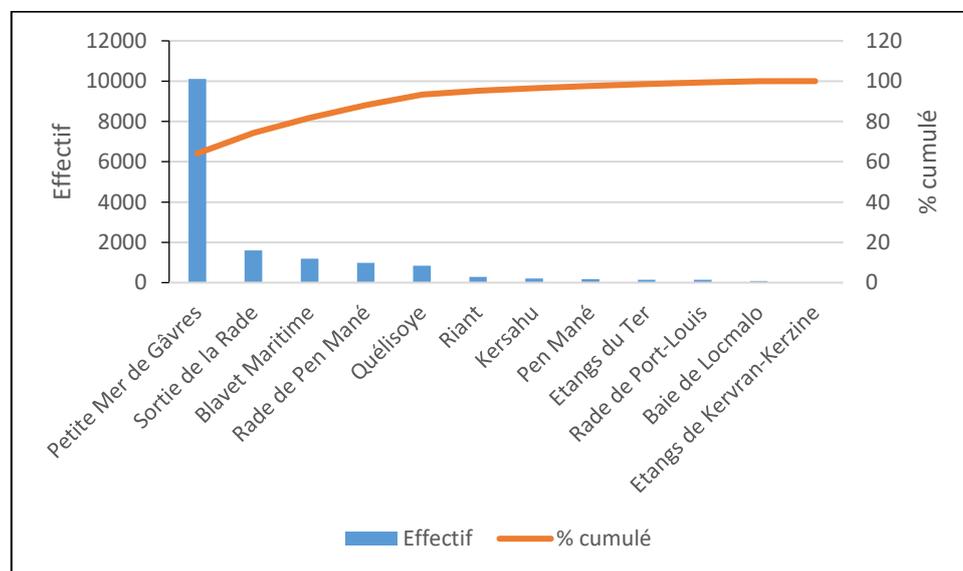
Le nombre d'espèces observées par site varie de 4 à 32. Les sites les plus riches (diversité d'espèces) sont la sortie de la rade, la Petite Mer, l'estuaire du Riant et le Blavet maritime, avec au moins 21 espèces chacun.

D'un point de vue quantitatif, les sites accueillant le plus d'oiseaux sont la Petite Mer (plus de 10 000), la sortie de la Rade (près de 1 600), le Blavet maritime (près de 1 200), et la rade de Pen Mané (990). Les sites accueillant le moins d'oiseaux sont la rade de Port-Louis, la baie de Locmalo, et les étangs de Kervran et Kerzine.

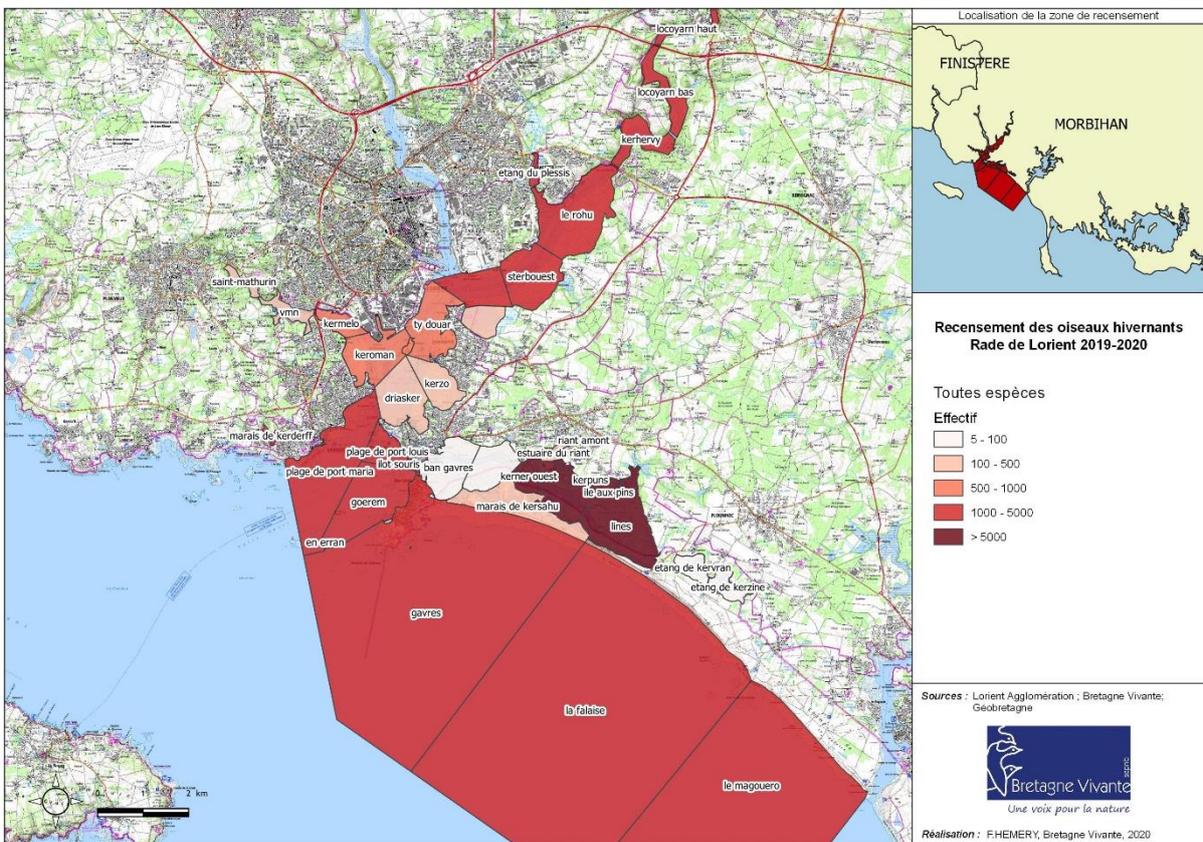
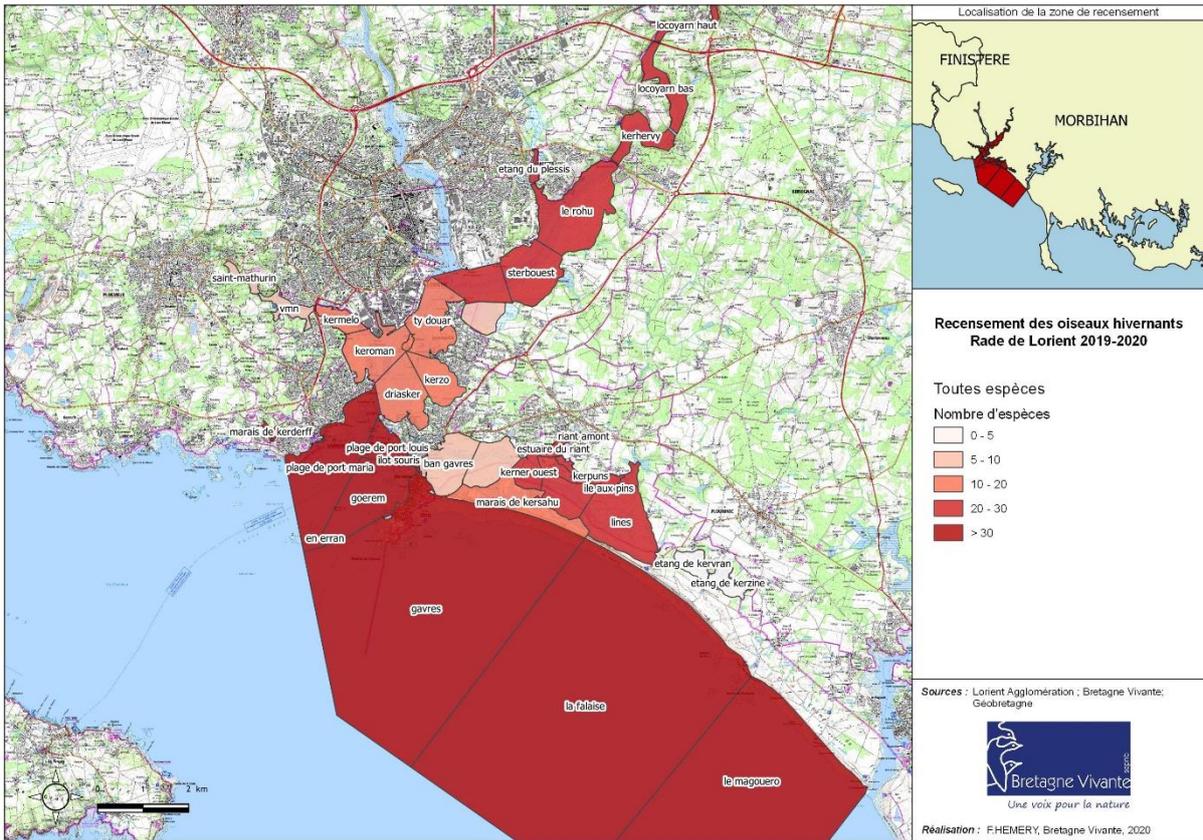
Les sites varient fortement par le nombre d'espèces et les effectifs accueillis, mais ils diffèrent aussi par leur superficie. Exprimer les résultats sous la forme de densité d'oiseaux, c'est-à-dire de nombre d'individus par hectare, permet de pondérer le diagnostic en excluant l'effet de la superficie. Le critère densité permet de distinguer quatre sites avec 5 oiseaux ou plus par hectare : la Petite Mer, le Riant, la rade de Pen Mané et Quélisoye.

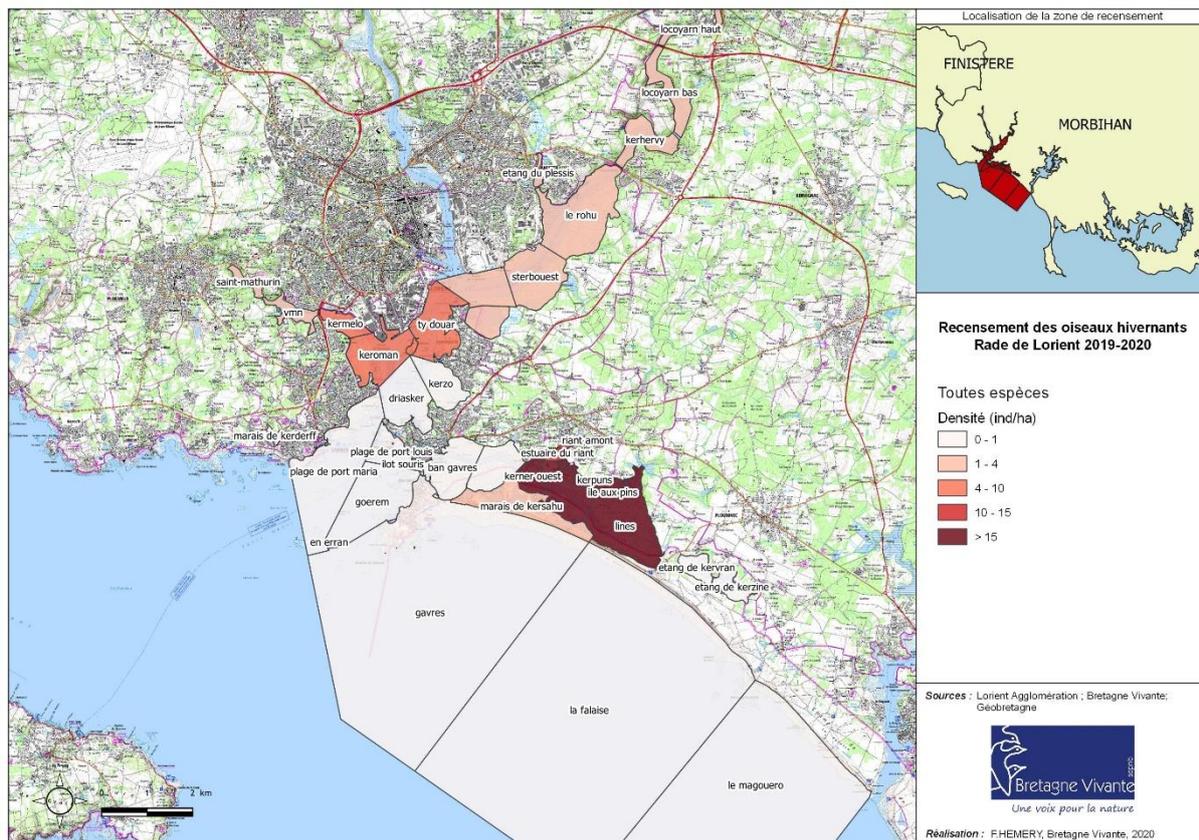


Variations de la richesse spécifiques (à gauche) et de la densité d'oiseaux d'eau, toutes espèces confondues, en janvier 2020 dans les différents sites composant la Rade de Lorient.



Variations des effectifs moyens d'oiseaux d'eau, toutes espèces confondues, en janvier 2020 dans les différents sites composant la Rade de Lorient.





Enjeux de conservation et responsabilité

La Rade de Lorient atteint certaines années - 3 hivers depuis 2013/14 - le niveau d'importance internationale, en accueillant plus de 20 000 oiseaux d'eau (effectifs maximaux cumulés). Il en est proche cette année. Les effectifs d'oiseaux d'eau répondent ainsi vraisemblablement régulièrement au critère 5 de la convention de Ramsar, mais certaines espèces ne sont pas recensées systématiquement chaque année (laridés).

Importance internationale (plus de 1 % de la population globale) : 2 espèces

Cette année, la Bernache cravant et le Grand gravelot.

Importance nationale : 20 espèces

Bécasseau sanderling, Bécasseau variable, Canard siffleur, Chevalier aboyeur, Chevalier gambette, Chevalier guignette, Courlis cendré, Goéland argenté, Gravelot à collier interrompu, Grèbe à cou noir, Grèbe esclavon, Héron garde-bœufs, Macreuse noire, Plongeon catmarin, Plongeon imbrin, Pluvier argenté, Pluvier doré, Spatule blanche, Sterne caugek et Tournepierre à collier.

Espèces figurant sur une liste rouge, présentes en nombre significatif dans la Rade :

Grand gravelot et Spatule blanche.



Grand gravelot



Chevalier guignette



Spatules blanches

Oiseaux d'eau nicheurs

D'avril à juin 2020, Lorient Agglomération a confié à Bretagne Vivante la coordination du suivi des oiseaux d'eau nicheurs sur les marais de Pen Mané, du Dreff, de Kersahu et les étangs de Kervran-Kerzine et Pen Mané, avec la contribution de la commune de Locmiquélic pour ce dernier site.

Sur le total de 29 espèces nichant de manière possible, probable ou certaine en Rade de Lorient de 2013 à 2020, 21 ont fourni des indices de nidification en 2020. Précisons que les suivis réalisés en 2020 portent essentiellement sur les marais de Pen Mané à Locmiquélic, du Dreff à Riantec et de Kersahu à Gâvres, ainsi que sur les étangs de Kervran et Kerzine à Plouhinec. Les effectifs de ces deux derniers sites sont sans doute sous-estimés compte tenu des difficultés d'observation.

Au total, 214 à 252 couples ont été dénombrés. Les espèces les plus abondantes sont le Canard colvert et le Tadorne de Belon, la Foulque macroule (recensements néanmoins partiels de la Rade) et la Sterne pierregarin. Dix espèces sont considérées menacées en Bretagne.

L'Huïtrier pie, le Goéland marin et la Sterne pierregarin sont localisés sur l'Îlot Souris à Port-Louis. Enfin, la colonie d'aigrettes et hérons est localisée à Port-Louis.

Aucun indice de nidification du Goéland argenté et du Goéland brun n'a été signalé dans les milieux naturels de la Rade de Lorient cette année.

Dernière précaution pour l'interprétation des résultats, les suivis du début de la saison de reproduction ont été affectés par le confinement.

Espèces	Nombre de couples minimum	Nombre de couples maximum	LRR* Bretagne
Cygne tuberculé	4	4	NA-NA
Tadorne de Belon	33	44	LC-3
Canard colvert	42	46	LC-2
Canard souchet	1	3	EN-3
Fuligule milouin	1	2	CR-4
Fuligule morillon	1	1	CR-4
Grèbe castagneux	6	6	LC-2
Grèbe huppé	2	2	LC-2
Aigrette garzette	16	16	NT-2
Héron cendré	10	10	LC-1
Héron garde-bœufs	3	3	NA-NA
Busard des roseaux	2	2	EN-4
Foulque macroule	18	35	LC-1
Huïtrier pie	3	3	VU-4
Échasse blanche	21	21	EN-3
Avocette élégante	2	2	VU-3
Petit Gravelot	0	3	EN-3
Vanneau huppé	5	5	VU-2
Chevalier gambette	9	9	EN-3
Goéland marin	1	1	LC-4
Sterne pierregarin	34	34	LC-3
Total	214	252	

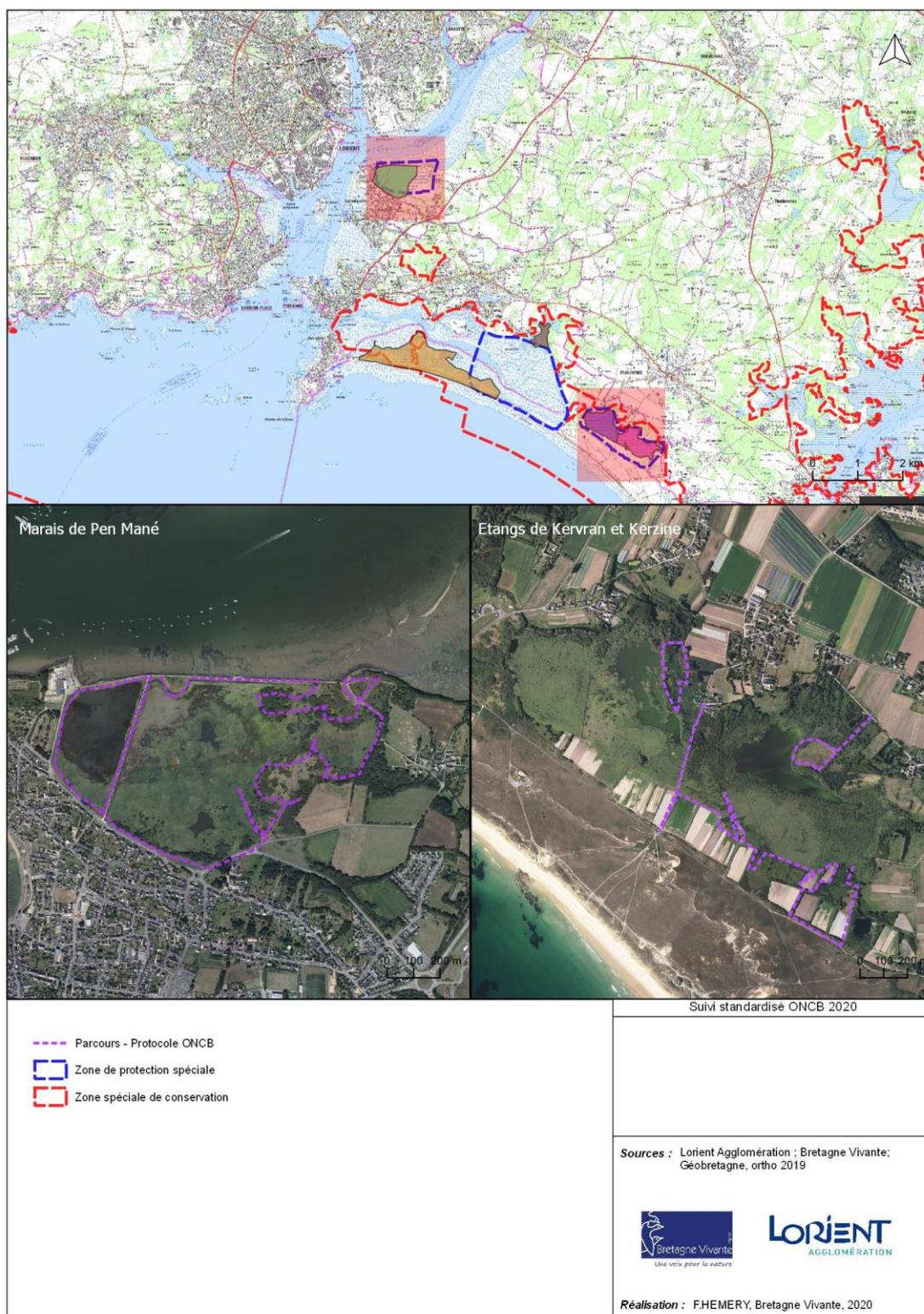
*LRR : Liste rouge régionale et responsabilité régionale. Oiseaux nicheurs (CSRPN *et al.* 2015).

CR : en danger critique, EN : en danger, VU : vulnérable, NT : quasi-menacé, LC : préoccupation mineure, NA : non applicable.

Responsabilité biologique régionale : ordre croissant d'importance de 1 à 5.

Passereaux nicheurs et migrateurs à enjeux de conservation

En 2020, Lorient Agglomération a confié à Bretagne Vivante la mise en œuvre du protocole standardisé Oiseaux Communs Nicheurs de Bretagne (ONCB) sur le marais de Pen Mané et sur les étangs de Kervran et Kerzine. Un passage par mois a été réalisé en avril, mai et juin sur un parcours prédéfini.



CARTE 1 - LOCALISATION DES SECTEURS D'ETUDE ONCB EN 2020

Synthèse des résultats

Les inventaires ONCB menés en 2020 ont montré des richesses spécifiques proches entre les deux sites : de l'ordre de 45 à 50 espèces dont 12 espèces patrimoniales sur Pen Mané et 15 espèces aux étangs de Kervran-Kerzine.

DONNEES SYNTHETIQUES DES INVENTAIRES ONCB 2020 - PHASE 1

	Marais de Pen Mané	Etangs de Kervran et Kerzine
Nombre total d'espèces	44	47
Nombre de territoires	313	324
Nombre d'espèces à enjeux de conservation	12	15
Nombre de territoires d'espèces à enjeux	77	82

Résultats par espèces à enjeux de conservation

Outre le panel d'espèces communes lié essentiellement à l'environnement des zones humides, l'originalité des peuplements provient des larges roselières abritant plusieurs espèces patrimoniales : Bouscarle de Cetti, Cisticole des joncs, Locustelle lusciniöide, Gorgebleue à miroir, Bruant des roseaux et Panure à moustaches.

La diversité spécifique s'enrichit sur les étangs de Kervran et Kerzine par la présence d'habitats supplémentaires (cultures et dune grise) à proximité des étangs avec l'Alouette des champs (10 territoires) et le Pipit farlouse (1 t.).

En revanche, le marais de Pen Mané présente une particularité avec la petite de population de Panure à moustaches comptant 2 territoires.

Les résultats du protocole consolident la connaissance sur les passereaux nicheurs des sites étudiés, notamment pour certaines espèces patrimoniales :

- Bruant des roseaux (4 territoires sur Pen Mané et 2 t. sur Kervran-Kerzine),
- Locustelle lusciniöide (7 t. sur Pen Mané et 8 t. sur Kervran-Kerzine),
- Gorgebleue à miroir (5 t. sur Pen Mané et 3 t. sur Kervran-Kerzine).

Les données opportunistes d'observateurs bénévoles viennent aussi compléter les connaissances. Ainsi :

- Pipit farlouse : des indices de nidification sont observés à Kersahu.
- Gorgebleue à miroir : au moins 4 chanteurs à Kersahu.
- Panure à moustaches : aucune donnée autre que Pen Mané.
- Phragmite aquatique : aucune donnée du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020.



Panure à moustaches



Gorgebleue à miroir

**OISEAUX NICHEURS DE PEN MANE QUI FIGURENT SUR L'ANNEXE I DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE
OU SUR LES LISTES ROUGES DES OISEAUX MENACES DE FRANCE OU DE BRETAGNE.**

Espèces	Directive européenne Oiseaux	Liste rouge France	Liste rouge Bretagne	Responsabilité biologique régionale	Nombre de territoires occupés
Bouscarle de Cetti		NT		Modérée	30
Cisticole des joncs		VU		Mineure	14
Locustelle luscinoïde		EN	EN	Majeure	7
Gorgebleue à miroir	Annexe I		VU	Modérée	5
Tourterelle des bois		VU		Mineure	5
Bruant des roseaux		EN	VU	Modérée	4
Fauvette des jardins		NT		Mineure	3
Chardonneret élégant		VU		Mineure	2
Linotte mélodieuse		VU		Modérée	2
Panure à moustaches			VU	Modérée	2
Tarier pâtre		NT		Mineure	2
Verdier d'Europe		VU		Mineure	1
Total : 12 espèces	1 espèce	10 espèces	4 espèces		77 territoires



**OISEAUX NICHEURS DE ETANGS DE KERVAN ET KERZINE QUI FIGURENT SUR L'ANNEXE I DE LA DIRECTIVE
EUROPEENNE OU SUR LES LISTES ROUGES DES OISEAUX MENACES DE FRANCE OU DE BRETAGNE.**

Espèces	Directive européenne Oiseaux	Liste rouge France	Liste rouge Bretagne	Responsabilité biologique régionale	Nombre de territoires occupés
Bouscarle de Cetti		NT		Modérée	32
Alouette des champs		NT		Mineure	10
Fauvette des jardins		NT		Mineure	9
Locustelle luscinoïde		EN	EN	Majeure	8
Linotte mélodieuse		VU		Modérée	4
Chardonneret élégant		VU		Mineure	3
Cisticole des joncs		VU		Mineure	3
Gorgebleue à miroir	Annexe I		VU	Modérée	3
Bruant des roseaux		EN	VU	Modérée	2
Locustelle tachetée		NT		Mineure	2
Tarier pâtre		NT		Mineure	2
Bouvreuil pivoine		VU	VU	Elevée	1
Pipit farlouse		VU	VU	Elevée	1
Tourterelle des bois		VU		Mineure	1
Verdier d'Europe		VU		Mineure	1
Total : 15 espèces	1 espèce	14 espèces	5 espèces		82 territoires

Effectifs des principaux sites suivis

Effectif maximal de chaque espèce, dénombré du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020 dans chaque site.

Espèces	Quélisoye	Pen Mané	Le Dreff	Kervran-Kerzine	Petite Mer	Kersahu
Aigrette garzette	9	40	35	2	97	47
Avocette élégante		6	2			8
Barge à queue noire		30	74		25	3
Barge rousse		1	2		35	15
Bécasseau cocorli		1			2	4
Bécasseau de Bonaparte					1	
Bécasseau maubèche		1			90	27
Bécasseau minute					4	2
Bécasseau sanderling					700	2
Bécasseau variable	31	38			4.695	46
Bécassine des marais		16	3	1	25	5
Bernache cravant	156	200	300		3.085	300
Bihoreau gris				2		
Butor étoilé		1				
Canard chipeau						9
Canard colvert	108	76	20	10	8	50
Canard pilet					3	6
Canard siffleur		5		1	533	17
Canard souchet		12			25	10
Chevalier aboyeur		7	18		10	8
Chevalier arlequin		1			1	1
Chevalier culblanc		8	1	2		2
Chevalier gambette	74	75	17		15	27
Chevalier guignette	2	6	2		5	8
Chevalier sylvain		2				1
Cigogne noire				2		
Combattant varié		1			1	2
Courlis cendré	5	30	15		402	230
Courlis corlieu	2	40	23		52	29
Crabier chevelu						1
Cygne chanteur					1	
Cygne tuberculé	2	9	25	12	60	29
Échasse blanche		8	18			34
Fou de Bassan					12	1
Foulque macroule	234	165	4	20		360
Fuligule milouin		1		4		4
Fuligule milouinan		2				
Fuligule morillon		4				9
Goéland argenté	149	15	2	3	68	6
Goéland brun	23	6	2		41	1

Espèces	Quéligoye	Pen Mané	Le Dreff	Kervran-Kerzine	Petite Mer	Kersahu
Goéland cendré	1				13	2
Goéland leucopnée					1	
Goéland marin	43	3	1		7	2
Grand Cormoran	28	7	2	3	20	10
Grand Gravelot		108			1.000	89
Grande Aigrette		2	1	1	2	1
Gravelot à collier interrompu				2	47	4
Grèbe à cou noir	1				72	2
Grèbe castagneux	4	30	9	1	9	23
Grèbe esclavon	1					
Grèbe huppé	3	5		9	12	2
Guifette noire						2
Guillemot de Troil					10	
Harle huppé					3	
Héron cendré	4	17	5	5	6	18
Héron garde-boeufs	4	4				1
Huîtrier pie	2	6			33	108
Ibis falcinelle						1
Ibis sacré		1	1		5	2
Macreuse brune					21	
Macreuse noire					230	2
Marouette de Baillon				1		
Mouette mélanocéphale	3	7			1	104
Mouette pygmée						1
Mouette rieuse	650	700	5		177	300
Oie cendrée					2	9
Petit Gravelot		3				3
Phalarope à bec large						1
Pingouin torda					3	
Plongeon catmarin					20	
Plongeon imbrin					1	
Pluvier argenté		10	797		418	65
Pluvier doré			5	255	1.200	
Pluvier fauve					1	
Sarcelle d'été		5			1	6
Sarcelle d'hiver		7		2	20	8
Spatule blanche	24	22	33	1	78	29
Sterne caugek	25	97			6	21
Sterne naine		2			4	1
Sterne pierregarin	9	200		1	1	28
Tadorne de Belon	36	57	25	4	223	74
Tourneperre à collier	35	25			269	32
Vanneau huppé		110	4	110	635	69
Nombre espèces	29	53	30	24	62	66
Effectif total (somme des maxima)	1697	2288	1451	478	14547	2324

Remerciements :

Cette synthèse n'aurait pas été possible sans la collecte de très nombreuses observations d'oiseaux dans la Rade de Lorient depuis plusieurs décennies. Pour la période couverte par cette étude, de 2018 à 2019, il faut notamment souligner la qualité des données collectées par les observateurs de Bretagne Vivante, les bénévoles collaborant au portail faune-bretagne.org, les suivis réalisés avec l'aide de Lorient Agglomération et de l'Office Français de la Biodiversité.

Qu'ils soient tous ici vivement remerciés pour leur contribution à la connaissance et la protection des oiseaux de la Rade de Lorient.

Référence :

Auteurs : Gélinaud G., Hémerly F., Kergoustin Y & Le Bail Y. 2020. Oiseaux d'eau et paludicoles de la Rade de Lorient. Rapport de synthèse 2019/2020, Bretagne Vivante.

Commanditaire : Lorient Agglomération, opérateur Natura 2000 pour le site Rade de Lorient et pilote de l'Atlas de Biodiversité Intercommunale - Pôle aménagement environnement et transports - Direction environnement développement durable - Unité Patrimoine Naturel et Biodiversité - Maison de l'Agglomération - Esplanade du Péristyle - CS 20001 - 56314 LORIENT Cedex 30, avec une contribution financière du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et du Fond Européen Agricole pour le développement Rural (FEADER).

Crédit photo : Callard B., Hémerly F., Le Bail Y., Le Cornec E., Dronelis

Contact :



Guillaume Gélinaud
Bretagne Vivante
Réserve Naturelle des marais de Séné
Route de Brouel
56860 Séné

02.97.66.92.76

guillaume.gelinaud@bretagne-vivante.org



UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne /



Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE